



## CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 03\_2026\_37

L'An deux mil vingt-six, le 18 mai, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

**DATE DE CONVOCATION** : 13/05/2026

**DATE D’AFFICHAGE** : 13/05/2026

Membres élus en fonction : 23 Nombre de présents : 19 Nombre de votants : 23 Quorum : 12

**Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Richard PELISSERO, Mme Magalie CAZAL, Mme Nathalie DARRAGUS, M. Joseph AFONSO, Mme Manuella SAINTE-ROSE, M. Zacharie RIBEIRO, Mme Aurélie ADAM, M. Baptiste IBANEZ, Mme Nihed JEBALI, M. Cédric LANCELLE, Mme Virginie CORDIER, M. Franck BOSTON, Mme Maria VIANA, M. Jérôme ARMAND, M. Stéphane DUBOIS, Mme Shavyna LOURDEMASSY, M. Christian TANAÏS.

**Excusé(es) représenté(es) :** M. Hugues MASLARD pouvoir à Mme Nathalie DARRAGUS, M. Romolo GRASSI pouvoir à Mme Maria VIANA, Mme Emeline LESAGE BORDIER à M. Baptiste IBANEZ, Mme Clémence LUCAS pouvoir à M. Igor TRICKOVSKI.

**Excusé(es) non représenté(es) :**

**Absents(es) :**

**Secrétaire de Séance :** M. Joseph AFONSO.

**OBJET :** DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA COMMISSION DE SUIVI DE L'USINE D'INCINÉRATION D'ORDURE MÉNAGÈRES (SIOM).

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de l'Environnement ;



**VU** l'arrêté préfectoral 2014- PREF/DRCL/BEPAFI/853 du 19 novembre 2014 portant création de la Commission de suivi de l'Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères située à Villejust et exploitée par le Syndicat Mixte des Ordures Ménagères (SIOM) de la Vallée de Chevreuse ;

**VU** le procès-verbal de l'élection du Maire et des adjoints en date du 20 mars 2026 ;

**CONSIDERANT** qu'il convient de désigner un conseiller municipal titulaire et un conseiller municipal suppléant appelés à siéger au sein de la commission de suivi du SIOM de Villejust pour le collège « Elus des collectivités territoriales ou des établissements publics de coopération intercommunale concernés » ;

**CONSIDERANT** les candidatures de M. Igor TRICKOVSKI et M. Joseph AFONSO

Monsieur Le Maire propose de procéder à un vote à main levée ;

***Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,***

**DÉSIGNE** les représentants du conseil municipal au sein de la commission de suivi de l'usine d'incinération d'ordures ménagères (SIOM) comme suit :

- M. Igor TRICKOVSKI
- M. Joseph AFONSO

**CHARGE** Monsieur Le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré aux  
Jours, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
A Villejust, le 18/05/2026*

*Le Maire,  
Igor TRICKOVSKI*